Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 029-212900914-20260224-CCAS_2026_01-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE
COMMUNE DE KERLOUAN

C.C.A.S.

D N°1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mille vingt six
Le vingt-quatre février à dix-huit heures trente, le Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian COLLIOU et la vice-présidence de Marie Jo GAC

Étaient présents : tous les délégués en exercice à l'exception de Sylvie THIEBAUT qui a donné procuration à Marie Jo GAC

- Etaient excusés : Sylvie THIEBAUT qui a donné procuration à Marie Jo GAC et Gérard MITCHOVITCH
- Etaient absents :

Secrétaire de séance : Catherine LAMOUR

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Le projet de budget primitif 2026 est exposé aux membres de l'assemblée.

Ce projet de budget primitif 2026 a fait l'objet d'une reprise anticipée du résultat.

Il s'équilibre à 23 850,00 € en fonctionnement et à 7 351,05 € en investissement.

L'exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité adopte le budget proposé.

Le Président

Christian COLLIOU



Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 029-212900914-20260224-CCAS_2026_01-DE